

Pays : France Périodicité : Mensuel





Date : JUIL/AOUT 17Page de l'article : p.68-69
Journaliste : FANNY GUIBERT

Page 1/2

圓

Dyneff roule plein gaz

n quittant le tarif réglementé du gaz, il est possible de faire des économies. Notre comparatif, établi pour un ménage qui se chauffe au gaz, montre un gain maximal de 95 € sur un an, soit à peu près autant qu'en électricité.

Dans la catégorie "petits nouveaux", Dyneff fait une arrivée fracassante. Il occupe trois des quatre premières places dans notre tableau. Le distributeur de produits pétroliers originaire d'Occitanie est clairement dans une phase de conquête des particuliers.

Attention aux zones tarifaires

Le prix du gaz n'est pas le même partout en France. Historiquement, six zones tarifaires différentes existent pour le tarif réglementé. Certains fournisseurs utilisent ce même découpage géographique pour leur offre de marché. Mais d'autres ont multiplié le nombre de zones. Ainsi, des opérateurs comme Alterna ou ekWateur ont un tarif... par commune!

La hiérarchie des offres de notre comparatif, établi pour l'une des zones (la zone tarifaire 2 du tarif réglementé), est donc susceptible de varier selon la zone où vous habitez. Pour le vérifier, refaites une simulation avec le comparateur du site energie-info.fr (voir encadré page 66).

En fonction de votre consom-

mation, le classement sera aussi très différent. Alterna, bien placé pour les gros consommateurs, ne l'est pas pour les petits. Le fournisseur applique un prix d'abonnement élevé et un prix du kilowattheure (kWh) faible. Il faut donc consommer beaucoup pour que la formule devienne intéressante. Antargaz, lui, ne propose pas du tout d'abonnement de faible puissance.

La tranquillité peut coûter cher

Les offres à prix fixe sont majoritaires, avec beaucoup de durées longues : deux ou trois ans. Le directeur de Dyneff indique qu'elles sont majoritairement choisies par



Tous droits réservés à l'éditeur (1) DYNEFF 3826561500509



Pays: France Périodicité: Mensuel Date: JUIL/AOUT 17 Page de l'article : p.68-69

Journaliste: FANNY GUIBERT

圓

Page 2/2

FOURNISSEUR	NOM DU CONTRAT	CONDITIONS DE RÉVISION	COÛT SUR UN AN
Dyneff	Serein Online	Prix fixe trois ans	1024€
Alterna	Idea Gaz	Révisable une fois par an	1028 €
Dyneff	Serein	Prix fixe trois ans	1032€
Dyneff	Malin	Indexé	1039€
Direct Énergie	Online	Indexé	1042€
Engie	Prix fixe un an	Prix fixe un an	1042€
ekWateur	Gaz 100 % renouvelable	Prix fixe un an	1 044 €
Eni	Webeo	Prix fixe deux ans	1048€
Antargaz	Le pack	Prix fixe deux ans	1049€
Antargaz	Le pack	Prix fixe un an	1073€
Direct Énergie	Classique	Indexé	1079€
Eni	Evolucio	Indexé	1 086 €
Lampiris	Offre indexée	Indexé	1088 €
Eni	Astucio -	Prix fixe trois ans révisable à la baisse	1102€
Lampiris	Offre fixe	Prix fixe un an	1105€
Sowee	Prix fixe trois ans	Prix fixe trois ans	1116€
TARIF RÉGLEMENTÉ			1119€
Engie	Ajust trois ans	Prix fixe trois ans révisable à la baisse	1126€
Engie	Prix fixe trois ans	Prix fixe trois ans	1136€
Sowee	Offre connectée	Prix fixe trois ans	1137€
EDF	Avantage Gaz	Prix fixe quatre ans révisable à la baisse	1 165 €

Tarifs hors promotions relevés le 5 mai 2017 pour un logement situé à Poitiers. Gaz pour le chauffage dans un appartement de moins de 200 m²: 17 000 kWh par an

des clients qui pensent que les tarifs augmentent. Engie vante par ailleurs la « tranquillité » de ses offres à prix fixe. Pourtant, un client qui aurait souscrit un prix fixe trois ans au printemps 2014 n'aurait pas été gagnant trois ans plus tard. Le tarif réglementé du gaz s'est effondré sur la période (voir graphique page 66). Une offre à prix fixe n'est donc pas toujours avantageuse.

Des ajustements limités

Certains fournisseurs proposent des offres dont le prix est fixe... mais ajustable à la baisse. Puisqu'elles mettent à l'abri des hausses tout en permettant de ne pas passer à côté des baisses, elles semblent a priori idéales. Pourtant, comme toutes les offres à prix fixe, elles ne figent que le prix du kWh et, en principe aussi, celui de l'abonnement. On n'est donc pas à l'abri des augmentations des taxes et éventuellement aussi des coûts de distribution. L'aiustement à la baisse est par ailleurs limité. Le tarif ne sera pas inférieur de plus de 7 % à

celui d'origine. Or, la baisse moyenne du tarif réglementé entre janvier 2014 et avril 2017 a été de 16 %. Les fournisseurs, enfin, font paver le mécanisme, et ces offres ne sont pas parmi les plus compétitives la première année.

Les contrats à prix indexé rassurent

Les offres à prix indexé ont le mérite d'être les plus mobiles dans un contexte de grande incertitude sur l'évolution du prix du gaz. Elles permettent de suivre, tout en bénéficiant d'une remise plus ou moins importante par rapport au tarif réglementé. Sur ce créneau, Dyneff est incontestablement la meilleure affaire du moment, alors que Lampiris l'est beaucoup moins qu'il y a quelques années.

Les offres duales peu pertinentes

Les offres duales permettent aux clients qui utilisent les deux énergies d'avoir un seul et même fournisseur. Ces contrats ne sont pas spécifiques, il s'agit simplement de l'association d'une offre gaz et d'une offre électricité. Le fait d'avoir les deux énergies ne fait, par ailleurs, bénéficier d'aucun avantage.

Seul Eni a décidé d'octroyer un bonus pour ceux qui regroupent leurs contrats (moins 10 % sur l'abonnement d'électricité). Alterna, bien placé dans nos tableaux électricité et gaz, pourrait être un bon choix. Mais il ne l'est pas, car l'abonné qui dispose des deux énergies est forcément gros consommateur pour l'une (celle du chauffage) et petit consommateur pour l'autre. Or, nous avons souligné qu'Alterna n'était pas du tout compétitif pour les petits consommateurs en raison de son prix d'abonnement élevé. Son offre duale ne sera donc pas intéressante. En fait, il n'y a que sur Internet que l'on trouve des offres intéressantes auprès du même fournisseur pour les deux énergies. Il **FANNY GUIBERT**

Économiste : STÉPHANIE TRUQUIN



- Dix ans après l'ouverture des marchés, il est possible de faire baisser ses factures d'énergie en quittant le tarif réglementé.
- Le moyen le plus simple : opter pour une offre à prix indexé avec une remise de 5 à 10 % par rapport au tarif réglementé. On est sûr d'être gagnant, que le tarif réglementé évolue à la hausse ou à la baisse et tant que le fournisseur ne modifie pas le montant de la remise.
- Les offres à prix fixe protègent des hausses du kWh. Intéressant si le tarif réglementé augmente. Mais la facture grimpera tout de même en cas de hausse des taxes.

P DYNEFF 3826561500509